

**Être doctorant.e à
l'UMR 8210 ANHIMA**

Carnet d'accueil
Dernière révision : octobre 2018



Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques

Sommaire

Mot de la directrice.....	2
Mot des représentant.e.s des doctorant.e.s au Conseil de Laboratoire.....	3
À faire après l'inscription	3
Présentation de l'unité	4
Un peu d'histoire :.....	4
Les axes de recherche d'ANHIMA :.....	4
La bibliothèque Gernet-Glotz :.....	5
Le séminaire des doctorant.e.s d'ANHIMA :.....	6
La journée d'études annuelle des doctorant.e.s ANHIMA :.....	6
L'association « Les Argonautes » :.....	7
Renseignements pratiques.....	8
Demander une mission :.....	8
Le bureau des doctorant.e.s :.....	9
Badges d'accès à la bibliothèque :.....	10
Accès à la cantine de l'INHA :.....	10
Le site et les ressources en ligne :.....	10
Annexes.....	11
Liste des contacts utiles :.....	11
À suivre :.....	11
ANHIMA	12
Fiche de demande de colloque et de demande d'étude.....	13
ANHIMA	13

Mot de la directrice

En cette rentrée universitaire, c'est avec grand plaisir que l'unité vous accueille parmi ses membres.

Vous avez un projet de recherche qui va vous mobiliser pendant un grand nombre de mois (idéalement jusqu'à 36 mois... souvent plus !) et au cours de cette période de travail très intense vous allez rencontrer d'autres chercheurs venus d'horizons divers mais tous passionnés par l'Antiquité.

ANHIMA, avec sa bibliothèque, ses salles de cours et de séminaires, avec les nombreuses tables rondes et colloques organisés dans ses locaux, est un lieu idéal pour puiser des idées, confronter des thèses et enrichir ses connaissances.

Votre directeur-trice de recherche est votre principal interlocuteur mais sachez que toute l'unité, y compris, parmi ses membres, ceux qui ont pour activité principale le soutien à la recherche (le secrétaire général, les agents d'accueil, bibliothécaires, deux gestionnaires, une chargée de ressources documentaires, deux informaticiens parfois gestionnaires de bases de données, une secrétaire d'édition) est là pour vous aider, si nécessaire.

Il est important que vous vous sentiez chez vous à ANHIMA et que vous vous appropriiez les ressources de l'unité. N'hésitez pas à utiliser les outils disponibles via le site d'ANHIMA, invitez-vous aux activités de recherche proposées par les membres de l'unité, activités que vous pouvez suivre en lisant l'agenda des manifestations scientifiques.

N'hésitez pas non plus à nous signaler les ouvrages qu'il vous semble utile d'ajouter à notre catalogue. Cette bibliothèque est maintenant la vôtre et vos approches, forcément novatrices, sont une source d'enrichissement pour l'ensemble de la communauté.

ANHIMA est née de la fusion de traditions de recherches différentes, elle abrite des chercheurs CNRS et des enseignants-chercheurs de l'EHESS, de l'EPHE, des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Denis-Diderot-Paris 7. La diversité est sans doute une de ses caractéristiques, tant sur le plan institutionnel qu'intellectuel.

Elle a fait le pari que cette diversité est gage de sérieux (du fait des argumentations à déployer pour convaincre les tenants d'autres approches !) mais aussi d'originalité.

Elle tient également à ce que le savoir qui se dégage de ses salles de séminaire et de ses ateliers de recherche arrive à rencontrer les questions que tout un chacun, en tant qu'individu « social », peut se poser. Sans donner des réponses définitives, les résultats apportés par vos recherches – par nos recherches – contribuent sans nul doute à éviter les simplifications abusives, souvent sources d'erreurs et toujours sources d'injustices.

Violaine Sebillotte Cuchet

Mot des représentant.e.s des doctorant.e.s au Conseil de Laboratoire

Vous commencez une thèse dans le cadre du laboratoire ANHIMA. Nous vous souhaitons la bienvenue dans ce prestigieux laboratoire de recherche et espérons que les personnes que vous y rencontrerez, les heures que vous y passerez à travailler, les projets que vous y monterez vous permettront de mener à bien votre thèse mais aussi de vous épanouir professionnellement.

En tant que représentant.e.s des doctorant.e.s au Conseil de Laboratoire d'ANHIMA, nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à vous orienter dans le fonctionnement du laboratoire et répondre à vos questions.

Jérémy Bernardi et Hélène Castelli

Rep.doc.anhima@gmail.com

À faire après l'inscription

Pour s'intégrer au plus vite dans le laboratoire, il faut avant tout être informé. Pour cela, vous n'avez que quelques mails à envoyer :

- À Isabelle Bart, secrétaire générale, pour être inscrit(e) sur la liste des doctorant.e.s du laboratoire et faire partie de la liste de diffusion des doctorant.e.s :
 - Mail : isabelle.bart@cnrs.fr
 - La liste de diffusion permet d'adresser collectivement aux doctorant.e.s tous les messages les concernant.
 - Dans ce mail, indiquez également votre sujet et votre directeur de thèse, la date de votre inscription, votre établissement d'inscription, le mode de financement de la thèse, votre nationalité et date de naissance. Ces informations resteront confidentielles mais sont essentielles pour le bon fonctionnement du laboratoire.
- À Agnès Tapin, chargée de systèmes d'information, pour être inscrit(e) sur la liste de diffusion « agora » et pour figurer sur le site d'ANHIMA :
 - Mail : agnes.tapin@ehess.fr
 - La liste « agora » a pour vocation de diffuser l'information sur les activités du centre ANHIMA. Elle diffuse les annonces de conférences, journées d'études, colloques organisées par le centre, ainsi que des informations d'ordre général et pratique concernant les locaux et la bibliothèque Gernet-Glotz.
 - Le site d'ANHIMA (anhima.fr) : Chaque chercheur membre d'ANHIMA (dont les doctorant.e.s) possède une fiche. Il suffit d'envoyer les informations (voire également une photo) à Agnès Tapin pour qu'elles les mettent en ligne. Il est aussi possible de lui demander un code pour les mettre à jour soi-même.
- Aux représentant.e.s des doctorant.e.s d'ANHIMA au Conseil de Laboratoire pour vous présenter et être inscrit sur leur liste de diffusion et sur celle du séminaire des doctorant.e.s d'ANHIMA : Rep.doc.anhima@gmail.com
- Aux Argonautes pour être inscrit(e) sur la liste de diffusion de l'association « Les Argonautes » (voir description plus bas). Mail : bureau.argonautes@gmail.com

Présentation de l'unité

L'équipe « Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques » (ANHIMA) est une Unité Mixte de Recherche (UMR 8210) à laquelle sont rattachés des chercheurs et enseignants-chercheurs principalement du CNRS, de l'EHESS, de l'EPHE, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et de l'Université Denis-Diderot Paris 7, mais aussi d'autres établissements (Collège de France, ENS, Paris IV Sorbonne, Universités d'Evry, Avignon, Caen, Strasbourg, Bibliothèque Nationale de France, ...).

En outre, de nombreux enseignants-chercheurs issus d'autres institutions et participant à ses programmes de recherche ont le statut d'associés.

L'équipe accueille une centaine de doctorant.e.s et un nombre proportionnel d'étudiants de Master.

La directrice de l'unité est Violaine Sebillotte Cuchet (Université Paris 1), secondée de Nicole Belayche (EPHE) et de Jean-Pierre Guilhembet (Université Paris 7).

Un peu d'histoire :

Le centre de recherche, qui s'est constitué autour de la bibliothèque Gernet-Glotz, est né en 2010 de la fusion de trois équipes qui étaient engagées depuis plusieurs années dans un processus de rapprochement, dans le but de mettre à profit la complémentarité des courants historiographiques dans lesquelles elles s'inscrivaient et des recherches qu'elles menaient :

- Le *Centre Louis Gernet. Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes*, (UMR 8567, CNRS-EHESS), créé en 1964 par Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet et Claude Mossé.
- Le *Centre Gustave Glotz. Recherches sur les mondes hellénistique et romain* (UMR 8585, CNRS-Université Paris 1-Université Paris IV-EPHE), issu du Centre d'Histoire ancienne de la Sorbonne créé en 1978 par Claude Nicolet.
- L'équipe *Phéacie. Les pratiques culturelles dans les sociétés grecque et romaine* (Équipe d'accueil, Université Paris 1-Université Paris 7), créée en 2000 par Pauline Schmitt Pantel et Louise Bruit Zaidmann.

Cette structure tripartite n'a pas été conservée dans l'Unité actuelle qui s'est pensée dès le départ comme une nouvelle réalité née d'une véritable fusion.

Pour plus d'informations, voir la page du site consacrée à la présentation d'ANHIMA : <http://anhima.fr/spip.php?article1>

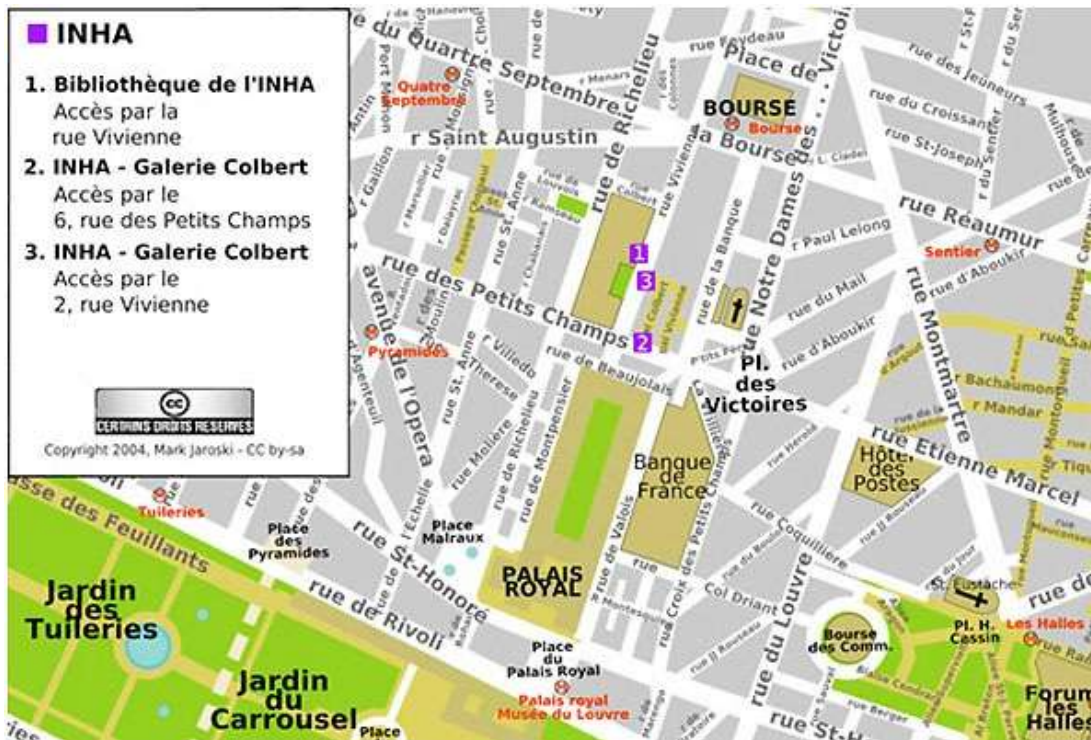
Les axes de recherche d'ANHIMA :

Les recherches menées au sein de l'unité prennent la forme de programmes pilotés par les membres d'ANHIMA et regroupés en quatre grands champs qui illustrent à la fois la cohérence et la diversité du dispositif scientifique. Pour le quinquennal 2014-2018, ces axes (qui reprennent en grande partie ceux de la période 2010-2013) sont :

- Dynamiques religieuses des mondes anciens
- Droit, institutions, sociétés
- Identités, pratiques et représentations
- Corpus et constitution des savoirs

Les axes et tous les programmes qui sont menés en leur sein sont détaillés dans la rubrique « Recherche » du site de l'unité : <http://anhima.fr/spip.php?article1156>

Les locaux de l'unité ANHIMA et la bibliothèque Gernet-Glotz sont situés Galerie Colbert, à l'Institut National d'Histoire de l'Art (escalier A, niveau E1), au 2 rue Vivienne, 75002 Paris (M° Pyramides, Bourse ou Palais-Royal).



La bibliothèque Gernet-Glotz :

La bibliothèque Gernet-Glotz est une composante essentielle du laboratoire ANHIMA. Spécialisée dans l'histoire des mondes grec et romain, elle met à la disposition de ses lecteurs (sur accès réservé) un fonds de près de 50 000 volumes et 450 titres de périodiques dont 114 vivants.

Un catalogue réunissant les ouvrages de la bibliothèque Gernet-Glotz et de l'INHA est en consultable en ligne : <http://catalogue.inha.fr/inha/Vubis.csp>

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 18h (fermeture en août et à Noël).

Vous pouvez retirer un formulaire d'inscription et consulter les brochures de présentation à l'accueil et évidemment demander de l'aide auprès des bibliothécaires.

Pour toute demande d'acquisition, il faut envoyer un mail avec votre liste d'ouvrages à Yannick Rivalain : yannick.rivalain@ehess.fr



Activités des doctorant.e.s

Plusieurs possibilités sont offertes aux doctorant.e.s pour participer à la vie du laboratoire.

Le séminaire des doctorant.e.s d'ANHIMA :

Le séminaire des doctorant.e.s d'ANHIMA est un séminaire organisé par les doctorant.e.s eux-mêmes. Son but est de favoriser, dans un climat informel et détendu, les échanges et les débats sur les travaux en cours. Les étudiants de master y sont les bienvenus.

C'est un séminaire qui se tient une fois par mois le mercredi, de 18h à 20h, dans la salle de la bibliothèque Gernet-Glotz. En 2016-2017, c'est Marie-Laure Sronek et Héléne Castelli qui l'animent, sur la thématique "Antiquité et histoire sociale". Voici les dates des séances: 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 22 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin. Vous pouvez voir le programme de l'année 2015-2016 en cliquant sur le lien suivant : <http://argonautes.hypotheses.org/2016-2017>

La journée d'études annuelle des doctorant.e.s ANHIMA :

Les doctorant.e.s ANHIMA organisent une journée d'études annuelle, qui a généralement lieu un samedi du mois de mars ou d'avril. Les précédentes journées ont eu pour thème :

- « Regards croisés sur les religions grecque et romaine » (2008)
- « Colonies et colonisation dans les mondes grec et romain » (2009)
- « Autour de l'image : méthodes et problèmes » (2010)
- « Passages, figures de passeurs » (2011)
- « L'étranger, les étrangers dans l'Antiquité » (2012)
- « Fêtes et célébrations dans l'Antiquité » (2013)
- « Montrer, démontrer. La validation des actes, des savoirs et des statuts de l'Antiquité à sa réception » (2014).
- « Proclamer ses identités dans l'Antiquité. Normes de construction, moyens matériels et enjeux sociaux » (2015)
- « Gagner sa vie dans les mondes anciens » (2016)

Les journées donnent souvent lieu à publication dans les *Cahiers « Mondes Anciens »*, même si celle-ci n'est pas automatique car soumise à un comité de lecture. Les journées 2008 et 2009,

puis 2010 et 2011, ont été publiées dans les numéros 2 (2011) et 4 (2013) et sont consultables en ligne : <http://mondesanciens.revues.org/347>.

L'association « Les Argonautes » :

L'association des Argonautes regroupe des doctorant.e.s, post doctorant.e.s et étudiants de master qui travaillent sur l'Antiquité, à ANHIMA et ailleurs.

L'objectif de cette association fondée en 2008 est de réunir ses membres autour d'activités culturelles et conviviales (visites-conférences, sorties au théâtre, voyages) afin de créer des liens de solidarité entre jeunes chercheurs, tout en favorisant leur intégration à ANHIMA pour ceux qui en font partie. Pour cela, des événements sont organisés régulièrement.

L'association organise également un voyage d'étude à l'étranger tous les deux ans. Après la Crète en 2012 et la Campanie en 2014 - pour ne citer que les plus récents -, les Argonautes sont partis en Sicile en mars 2016.

L'association communique sur ses activités via son [site internet](#) et sa page [Facebook](#).

Le Bureau des Argonautes, réélu à chaque rentrée universitaire, se compose de quatre membres.

Si vous souhaitez adhérer ou être tenu.e au courant des événements organisés, vous pouvez les contacter à l'adresse bureau.argonautes@gmail.com ou leur écrire par courrier au 2, rue Vivienne, Bibliothèque Gernet-Glotz, 75002 Paris.



Le groupe des Argonautes à Ségeste (Sicile, mars 2016)

Renseignements pratiques

Des services pratiques ont été mis en place pour favoriser la vie des doctorant.e.s.

Demander une mission :

Les doctorant.e.s peuvent solliciter une aide financière pour les différentes manifestations évoquées précédemment, mais aussi pour des missions (frais de déplacement ou d'hébergement pour participer à un colloque ou pour toute autre activité scientifique) ou pour l'organisation d'un colloque ou de toute autre activité scientifique.

Cette aide est fournie par l'École doctorale de chaque établissement et, en complément, par l'unité. La procédure varie cependant en fonction des établissements :

- Les doctorant.e.s de l'EHESS, de l'EPHE et de l'Université Paris Diderot-Paris 7 doivent, avec l'appui de leur directeur de thèse, présenter leur demande à l'École doctorale de leur établissement, et demander un complément à l'unité si nécessaire.
- Pour les doctorant.e.s de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la demande est à présenter directement à ANHIMA, qui gère elle-même les fonds que l'École doctorale lui alloue pour financer les activités des doctorant.e.s.

Pour chaque demande (mission, organisation d'une journée d'étude), il faut remplir la fiche correspondante et l'envoyer à la directrice d'ANHIMA (Violaine.Sebillotte@univ-paris1.fr), en copie à Isabelle Bart (isabelle.bart@cnrs.fr). Les deux documents sont joints en fin de brochure et se trouve en version word à l'adresse suivante : <http://www.anhima.fr/spip.php?article892>.

Il faut y indiquer le maximum d'informations de nature à éclairer l'intérêt de la demande. Il est indispensable d'y joindre un mot du directeur de recherche précisant en quoi cette activité est importante pour le doctorant.e.

Attention : les demandes devant être validées par le conseil d'unité, qui se réunit tous les deux ou trois mois, il est essentiel de faire parvenir ces demandes le plus tôt possible dans l'année, et en tout cas avec un délai de deux à trois mois au minimum.

N'hésitez pas à contacter les représentants des doctorant.e.s au Conseil de laboratoire avant de déposer votre demande, pour connaître au mieux les modalités d'attribution : Rep.doc.anhima@gmail.com.

Pour information, un système de forfait a été mis en place de façon à pouvoir satisfaire le maximum de demandes. Pour les missions, l'unité attribue :

- une somme de 250 € pour les missions en Europe
- une somme de 350 € pour les déplacements hors Europe

Un forfait de 350 € par doctorant.e est également attribué, sur demande, pour la reproduction d'une thèse. Pour les modalités pratiques de l'attribution de ce forfait, veuillez contacter l'un des deux gestionnaires, ci-dessous mentionnés.

En cas de cotutelle, la prise en charge de la reproduction de la thèse relèvera de l'établissement principal.

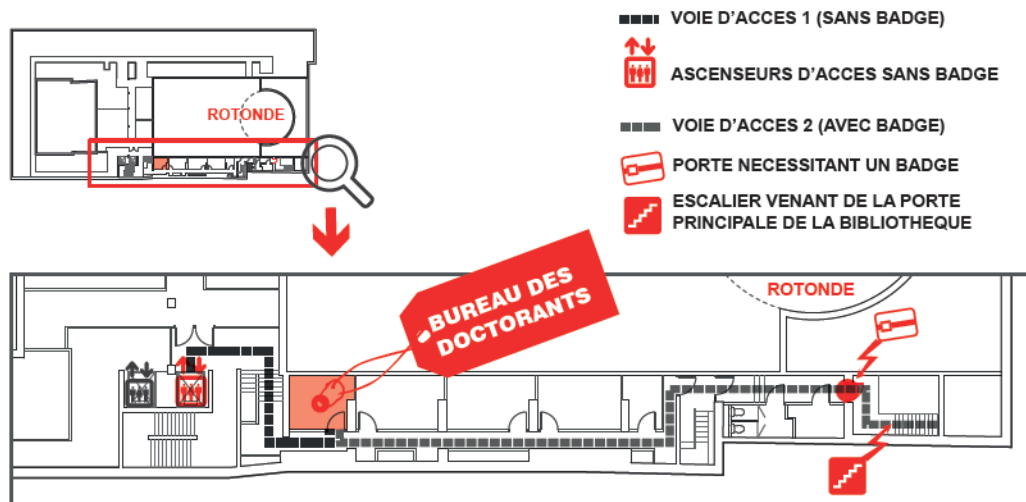
Après l'attribution du financement, vous devez contacter Emmanuel Proust (eproust@univ-paris1.fr).

Vous pouvez aussi les contacter par téléphone (01.47.03.84.12 et 01.47.03.84.28) ou les voir directement : leur bureau (n° 262) est situé au deuxième étage (il n'est accessible qu'avec un badge, mais il est possible de les appeler pour les voir depuis le poste d'accueil de la bibliothèque).

Pour les missions, des financements extérieurs peuvent être obtenus. Tout d'abord, votre institution de recherche peut également participer à payer une mission. Ensuite, de nombreuses possibilités existent. Elles sont référencées entre autres par le site de l'EPHE : <http://www.ephe.sorbonne.fr/international/doctorant.e.s/>

Le bureau des doctorant.e.s :

Les doctorant.e.s disposent d'un bureau commun (bureau n° 355, au 3ème étage), équipé de deux postes informatiques (un Mac, un PC), ainsi que d'un scanner et d'une imprimante. Pour s'y rendre, il suffit de demander la clef à la banque d'accueil des bibliothécaires de Gernet-Glotz (et donc de la leur rendre ensuite).



Plan du troisième étage et chemins d'accès



Ce bureau est un lieu qui vit grâce aux doctorant.e.s. Très pratique (pour imprimer, scanner, avoir un espace sans aucun bruit pour réfléchir ou discuter d'un projet,...), il suppose la participation intelligente de tous. Il faut donc prendre soin de tout éteindre dans le bureau en partant (lumière, ordinateur, écran, imprimante, scanner). De même, l'imprimante contient normalement toujours quelques feuilles pour parer aux imprévus, mais ce n'est pas nécessaire. Enfin, il est possible d'installer ou de mettre à jour des programmes et logiciels. Pour cela, il

suffit d'adresser une requête à Agnès Tapin (agnes.tapin@ehess.fr), afin qu'elle le permette grâce au mot de passe qui protège des modifications effectuées sur les ordinateurs.

Badges d'accès à la bibliothèque :

Les badges permettent de venir à la bibliothèque en dehors des horaires d'ouverture (9h30-18h), c'est-à-dire de 8h à 21h. Ils donnent aussi accès à plusieurs portes utiles à la vie quotidienne du centre (accès aux bureaux, comme ceux des chercheurs, mais aussi passage plus rapide vers le bureau des doctorant.e.s).

Dans un souci de bon fonctionnement, l'attribution d'un badge est limitée à un certain nombre de personnes :

- les doctorant.e.s enseignant dans une université tutelle d'ANHIMA
- les doctorant.e.s qui en font la demande

Cette attribution n'est pas automatique. Elle se fait sur demande de l'étudiant(e), avec recommandation du directeur de thèse. Pour les doctorant.e(s) en dernière année de thèse (phase de rédaction finale), c'est le directeur de thèse qui, au vu de l'avancement des travaux de son étudiant, juge si la demande peut être présentée. La demande doit être adressée à la directrice d'ANHIMA, Violaine Sebillotte. Le parcours à suivre est ensuite indiqué par les personnes en charge des badges.

Accès à la cantine de l'INHA :

Tout(e) doctorant.e(e) rétribué(e) par son institution de recherche et possédant un badge peut obtenir le financement de la part patronale pour les repas pris à la cantine de l'INHA. Concrètement, cela permet d'avoir un repas complet (entrée-plat-dessert) pour quelques euros.

Pour cela, il faut s'adresser à Bertrand Darly en lui fournissant une feuille de salaire et le numéro de votre badge.

Le site et les ressources en ligne :

Le site d'ANHIMA (anhima.fr), tenu par Agnès Tapin, recense un grand nombre d'informations utiles pour évoluer dans le laboratoire :

- la description du laboratoire et de son organisation
- la liste des membres du laboratoire et une description de leur parcours et de leurs publications
- la liste des séminaires du laboratoire
- toutes les manifestations (colloque et journée d'étude) qui se tiennent dans le cadre du laboratoire
- l'affiche des publications récentes des membres du laboratoire
- la description et les conditions d'accès de la bibliothèque
- le répertoire des ressources en ligne utiles pour les chercheurs travaillant sur l'Antiquité
- un annuaire

Annexes

Liste des contacts utiles :

- **Violaine Sebillotte Cuchet** (Paris 1), Directrice d'ANHIMA : Violaine.Sebillotte@univ-paris1.fr
- **Nicole Belayche** (EPHE), Directrice adjointe : n.belayche@wanadoo.fr
- **Jean-Pierre Guilhembet** (Paris 7), Directeur adjoint : Jean-Pierre.Guilhembet@wanadoo.fr
- **Isabelle Bart**, Secrétaire général du laboratoire : isabelle.bart@cnrs.fr ou 01.47.03.84.26
- **Emmanuel Proust**, Gestionnaire : eproust@univ-paris1.fr ou 01.47.03.84.28
- **Marie Lerat**, Responsable de la bibliothèque : mlerat@cnrs.fr ou 01.47.03.84.14
- **Agnès Tapin**, Responsable du site internet : agnes.tapin@ehess.fr ou 01.47.03.84.15
- **Jeremy Bernardi** (EHESS), Représentant des doctorant.e.s au Conseil de Laboratoire : jeremyber@gmail.com
- **Hélène Castelli** (Paris 1), Représentante des doctorant.e.s au Conseil de Laboratoire et Présidente des Argonautes : helene.castelli@univ-paris1.fr
- **Association les Argonautes** : bureau.argonautes@gmail.com

À suivre :

- Fiche de demande de mission et d'invitation : p. 12.
- Fiche de demande de colloque et de journée d'étude : p. 13-14.

ANHIMA

Fiche de demande de financement : mission, invitation

Personne concernée :

Objectif de la mission/invitation :

Programme de rattachement :

Lieu, durée :

Pour les demandes présentées par les doctorant.e.s : avis motivé du directeur de thèse

Montant de la subvention demandée :

Budget prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES		
NATURE	MONTANT TTC en €	ORIGINE	MONTANT TTC en €	Préciser : à demander/ demandé/ obtenu
(détailler)		ANHIMA		
		Autres :		
TOTAL		TOTAL		

Fiche de demande de financement : colloques, journées d'étude, réunion...

Nature et titre de l'opération :

Programme de rattachement :

Date(s) et lieu(x) :

Nom du ou des responsable(s) du colloque :

Liste des intervenants (distinguer : membres d'ANHIMA / associés/ extérieurs)

Public escompté (participants non communiquant attendus) :

Le cas échéant : membres du comité scientifique et/ou d'organisation :

Montant de la subvention demandée :

Présentation scientifique :

1. Objet et nature de l'opération (congrès international, colloques, journées bilatérales, rencontres- d'un réseau de recherche...) :
2. Bref exposé de la thématique :
3. Le cas échéant, programme prévisionnel :
4. Débouché éditorial (actes de colloque, publication dans une revue, mise en ligne des textes...) :

Pour les demandes présentées par les doctorant.e.s : **avis motivé du directeur de thèse**

Budget prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES		
NATURE	MONTANT TTC en €	ORIGINE	MONTANT TTC en €	Préciser : à demander/ demandé/ obtenu
Déplacements (détailler)		ANHIMA		
		Autres :		
Hébergement (préciser le nombre de nuitées :				
Restauration (détailler)				
Réceptions				
Locaux				
Matériel				
Fournitures, badges				
TOTAL		TOTAL		